

# Le programme STEP en 4 questions

## 1 - Qu'est-ce que le programme STEP ?

Le programme **Soutien à la Transformation et à l'Expérimentation Pédagogiques** a pour objectif de susciter, d'accompagner et de valoriser les expérimentations au service de transformations pédagogiques durables au sein de l'université de Bordeaux. Il s'inscrit dans l'esprit d'un nouveau modèle d'université au service d'une transmission des savoirs créative, collaborative et diversifiée.

## 2 - Qui peut prétendre en bénéficier ?

STEP s'adresse prioritairement aux **équipes pédagogiques de mention** et à des équipes interdisciplinaires, mais il est également ouvert aux composantes (Structures de Niveau Intermédiaire ou UF). Pour prétendre à un soutien, les bénéficiaires devront présenter un projet (qui peut être à toute petite échelle ou d'envergure) visant la création de dispositifs nouveaux s'inscrivant dans une **vision d'approche-programme**, et destinés à venir remplacer de façon pérenne l'offre de formation existante.

## 3 - Quelle est la nature des moyens alloués ?

Les projets soutenus (d'une durée maximale de 3 ans) reçoivent une aide d'une double nature :

- **un soutien financier** (prise en compte du temps d'investissement des équipes pédagogiques, acquisition de matériel et/ou de ressources pédagogiques, rémunération de personnels, frais de missions, prestations de service externes),
- **un accompagnement de l'équipe de la Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI)** pour aider à l'élaboration du projet, à sa mise en œuvre et à sa diffusion.

## 4 - Comment candidater ?

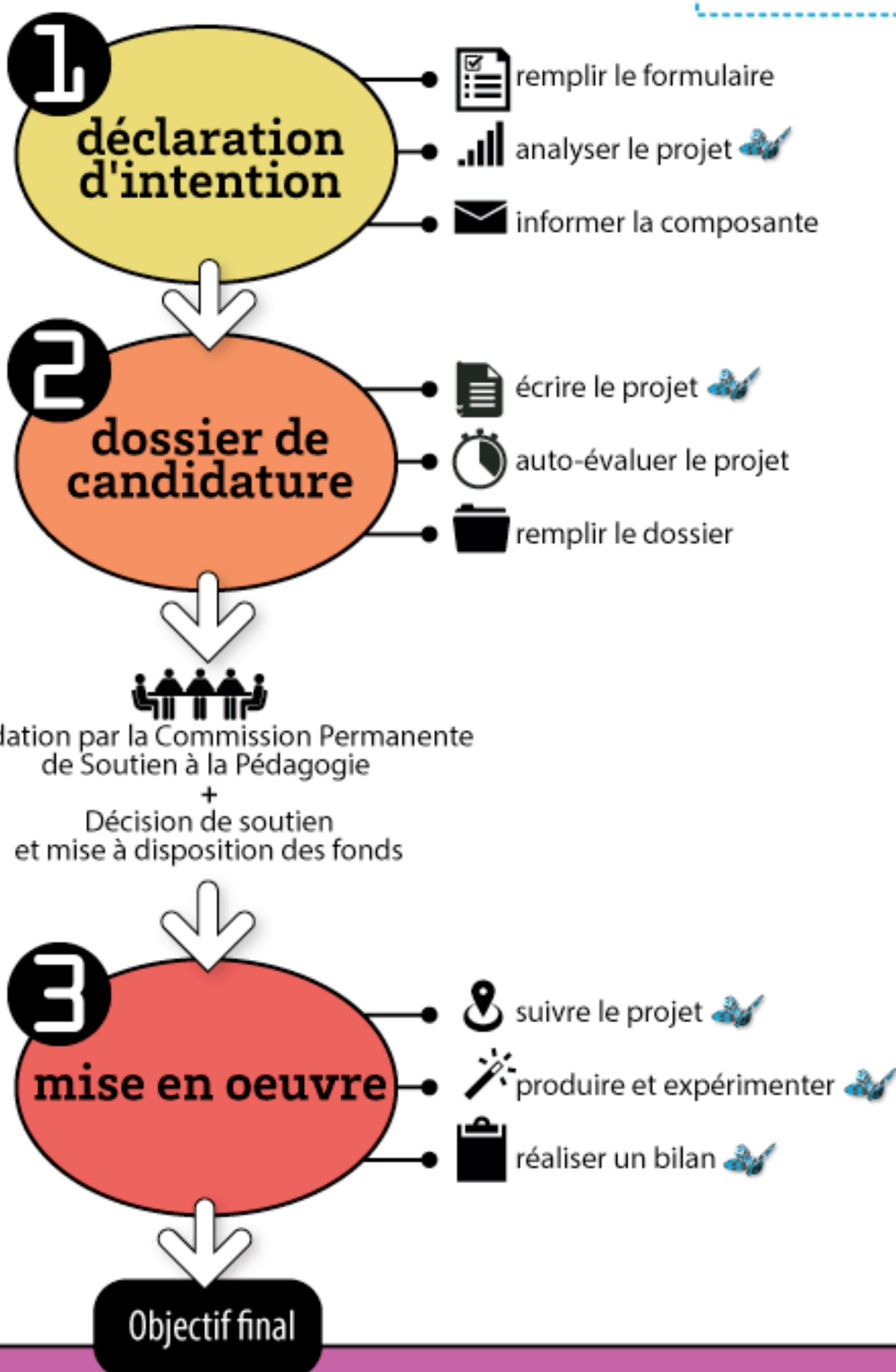
Avant de pouvoir déposer une candidature, il faut compléter une déclaration d'intention puis rencontrer les interlocuteurs de la MAPI (voir modalités détaillées au dos du présent document).

Les documents sont téléchargeables à l'adresse : <https://personnels.u-bordeaux.fr/STEP>

**Besoin de renseignements complémentaires ?**

**Merci d'envoyer un message à [step@u-bordeaux.fr](mailto:step@u-bordeaux.fr)**





**Transformation de l'offre de formation**